



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᐃᑦ ᐃᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦ

**COMPTE RENDU DE LA 298^e RÉUNION
DU COMITÉ D'ÉVALUATION**

(Adopté)

DATE : 10 février 2021

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : Daniel Berrouard, président, Québec
Isabelle Auger, Québec
Brian Craik, GNC
John Paul Murdoch, GNC
Louis Breton, Canada
Geneviève Bélanger, Canada

Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 297^e réunion

Le compte rendu de la 297^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 297^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 10 décembre 2020 au 9 février 2021 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet d'aménagement du site et fonçage d'une rampe – Projet Gladiator par Ressources Bonterra inc.

N/Réf : 3214-14-065

- a) Renseignements préliminaires
- b) Complément d'information
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 26 novembre 2019, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'aménagement du site et fonçage d'une rampe – Projet Gladiator par Ressources Bonterra inc. Un complément d'information a également été reçu le 5 novembre 2020.

Par ce projet, Ressources Bonterra souhaite réaliser des campagnes d'exploration souterraine du gisement d'or sous le lac Barry. Le promoteur prévoit aménager un portail et une rampe d'accès souterraine d'une largeur de 30 mètres, un bâtiment de service, un garage, un puits d'eau à usage industriel, des aires de service et un stationnement. Il est également prévu qu'il y ait une aire d'entreposage de la matière organique, une halde à mort-terrain, une halde à stériles ainsi que deux bassins pour la gestion des eaux.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à quelques questions et commentaires, lesquels sont inclus dans la lettre de transmission.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires**

5) Projet d'aménagement et d'exploitation de deux (2) carrières situées aux km 28 du chemin de Laforge-1 et km 446 de la route Transtaïga par la Société de développement de la Baie-James

N/Réf : 3214-05-081

a) Renseignements préliminaires

- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 15 décembre 2020, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'aménagement et d'exploitation de deux (2) carrières situées aux km 28 du chemin de Laforge-1 et km 446 de la route Transtaïga par la Société de développement de la Baie-James.

Par ce projet, la Société de développement de la Baie-James souhaite aménager et exploiter deux (2) carrières situées aux km 28 du chemin de Laforge-1 et km 446 de la route Transtaïga. De façon générale, les travaux impliquent le rechargement de la chaussée granulaire, la réfection de ponceaux et le reprofilage des talus sur la route Transtaïga et nécessitent donc un approvisionnement en granulats et en pierres nettes.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission d'une recommandation de non-assujettissement

6) Projet de réhabilitation environnementale des sites de l'ancien dépôt pétrolier du lac Pau, de l'ancienne cimenterie KA-5 et de l'ancienne aire d'entrepreneur Bowen par Hydro-Québec

N/Réf : 3214-16-080

a) Renseignements préliminaires

- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 16 décembre 2020, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de réhabilitation environnementale des sites de l'ancien dépôt pétrolier du lac Pau, de l'ancienne cimenterie KA-5 et de l'ancienne aire d'entrepreneur Bowen par Hydro-Québec.

Par ce projet, Hydro-Québec souhaite procéder à la réhabilitation environnementale des sites de l'ancien dépôt pétrolier du lac Pau, de l'ancienne cimenterie KA-5 et de l'ancienne aire d'entrepreneur Bowen. L'objectif principal de ce projet est de régler les problématiques environnementales observées sur chacun des sites et ainsi de les rendre conformes au critère d'usage applicable.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission d'une recommandation de non-assujettissement

7) Projet d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux situées au km 323 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James

N/Réf : 3214-05-081

a) Renseignements préliminaires

- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 21 décembre 2020, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux au km 323 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James.

Par ce projet, la Société de développement de la Baie-James souhaite agrandir et exploiter une carrière et exploiter une usine de béton bitumineux pour la réfection de la route de la Baie-James entre les km 271 et 320, notamment pour le remplacement de ponceaux.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à quelques questions et commentaires, lesquels sont inclus dans la lettre de transmission.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission de questions et commentaires

8) Divers

a) Projets en attente

- i) Projet de douze décapages de mort-terrain au site du projet Sirmac, N/Réf : 3214-14-063 *(En attente des réponses du promoteur – Projet de 2018)*
- ii) Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., N/Réf : 3214-05-082 *(En attente des réponses du promoteur – Projet de 2016)*
- iii) Projet de rampe d'exploration souterraine, de forage souterrain et d'échantillonnage en vrac pour la zone Secteur 51 du projet Fénelon par Wallbridge Mining Company Limited, N/Réf : 3214-14-064 *(Une rencontre spécifique pourrait être tenue pour ce projet au début mars)*
- iv) Projet d'agrandissement et d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux situées au km 550 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James, N/Réf : 3214-05-081 *(À l'ordre du jour de la prochaine rencontre)*
- v) Construction d'une ligne de transport d'énergie à 120 kV pour le raccordement de la mine Windfall, N/Réf : 3214-09-029 *(À l'ordre du jour de la prochaine rencontre)*

b) Changements au sein du COMEV

À compter du 8 février 2021, Isabelle Auger travaille maintenant à la Société du Plan Nord. Pour l'instant, elle poursuit son mandat au sein du COMEV

Vanessa Chalifour a également un nouveau poste au sein de la direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers et de l'évaluation environnementale stratégique du MELCC. À partir du 8 février 2021, elle occupe le poste de coordonnatrice/cheffe d'équipe pour les projets nordiques ce qui implique qu'elle quittera éventuellement ses fonctions au sein du COMEV, lorsqu'une nouvelle secrétaire exécutive aura été désignée. Entre temps, elle continuera d'assumer ses fonctions au sein du COMEV.

c) Comité de sélection

Geneviève Bélanger mentionne que le Comité de sélection prévu au chapitre 23 de la CBJNQ aimerait rendre disponible, aux promoteurs de projet au Nunavik, le contenu attendu lors du dépôt de renseignements préliminaires et la procédure à suivre pour ce faire. Ainsi, l'une des options envisagées, considérant que le Comité de sélection ne possède pas de site web, est de rendre cette information disponible via le site web du COMEV et proposer un gabarit semblable au formulaire de renseignements préliminaires utilisés par le gouvernement du Québec pour les projets analysés par le Comité de sélection. Geneviève Bélanger fera un suivi à ce sujet lors de la prochaine rencontre.

9) Prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 22 mars 2021 par vidéoconférence (Teams).

Annexe A
Suivi de la correspondance du 10 décembre 2020 au 9 février 2021

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux situées au km 393.9 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James N/Réf : 3214-05-081	Daniel Berrouard COMEY	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 10 décembre 2020 Accusé réception de 10 décembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Émil Tagho Société de développement de la Baie-James	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 13 janvier 2021 Reçu COMEV le 26 janvier 2021	
Mise à jour des travaux d'échantillonnage en vrac au site Windfall par Osisko N/Réf : 3214-14-059	Daniel Berrouard COMEY	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 10 décembre 2020 Accusé réception de 10 décembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Alexandra Drapack Minière Osisko Inc.	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 5 janvier 2021 Reçu COMEV le 6 janvier 2021	
Projet de carrière de plus de 3 ha à proximité de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec N/Réf : 3214-03-045	Daniel Berrouard COMEY	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de la directive d'étude d'impact	Transmis le 10 décembre 2020 Accusé réception de 10 décembre 2020	
	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Guy Côté Hydro-Québec		Transmis le 8 janvier 2021 Reçu COMEV le 8 janvier 2021	
Projet d'aménagement et d'exploitation de deux (2) carrières situées aux km 28 du chemin de Laforge-1 et km 446 de la route Transtaïga par la Société de développement de la Baie-James N/Réf : 3214-05-081	Catherine Vallières Consortium Norda Selo/Stantec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 11 novembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY		Transmis le 15 décembre 2020 Reçu COMEV le 15 décembre 2020	<i>Pour recommandation</i>
Projet de réhabilitation environnementale des sites de l'ancien dépôt pétrolier du lac Pau, de l'ancienne cimenterie KA-5 et de l'ancienne aire d'entrepreneur Bowen par Hydro-Québec N/Réf : 3214-16-080	Gilbert Lemens Hydro-Québec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 29 octobre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY		Transmis le 16 décembre 2020 Reçu COMEV le 21 décembre 2020	<i>Pour recommandation</i>
Projet d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux situées au km 323 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James (Groupe Synergis) N/Réf : 3214-05-081	Charles D. Delisle Groupe Synergis	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 7 décembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY		Transmis le 21 décembre 2020 Reçu COMEV le 22 décembre 2020	<i>Pour recommandation</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 10 décembre 2020 au 9 février 2021

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de rampe d'exploration souterraine, de forage souterrain et d'échantillonnage en vrac pour la zone Secteur 51 du projet Fénelon par Wallbridge Mining Company Limited N/Réf : 3214-14-064	François Demers Wallbridge Mining Company Limited	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Demande de suspens de l'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social pour l'exploitation du projet minier Fénelon	Transmis le 17 décembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Luc Lainé COMEX	Complément d'information à l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social Demande de mise en suspens de l'analyse	Transmis le 22 décembre 2020 Reçu COMEV le 22 décembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEV	Complément d'information	Transmis le 22 décembre 2020 Reçu COMEV le 22 décembre 2020	<i>Pour recommandation</i>
	Daniel Berrouard COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 22 décembre 2020 Accusé réception de 22 décembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	François Demers Wallbridge Mining Company Limited		Transmis le 23 décembre 2020 Reçu COMEV le 6 janvier 2021	
	François Demers Wallbridge Mining Company Limited	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information	Transmis le 14 janvier 2021	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEV		Transmis le 22 janvier 2021 Reçu COMEV le 22 janvier 2021	<i>Pour recommandation</i>
Projet d'agrandissement et d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux situées au km 550 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James N/Réf : 3214-05-081	Catherine Vallières Consortium Norda Stelo/Stantec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 17 décembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEV		Transmis le 8 janvier 2021 Reçu COMEV le 8 janvier 2021	<i>Pour recommandation</i>
Construction d'une ligne de transport d'énergie à 120 kV pour le raccordement de la mine Windfall N/Réf : 3214-09-029	Guy Côté Hydro-Québec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 21 janvier 2021	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEV		Transmis le 2 février 2021 Reçu COMEV le 2 février 2021	<i>Pour recommandation</i>